



Monsieur **Georges-François LECLERC**  
Préfet de la Seine-Saint-Denis  
Préfecture de Seine-Saint-Denis  
1, esplanade Jean-Moulin  
93007 BOBIGNY Cedex

Objet :  
Situation du Commissariat de la circonscription de sécurité publique des Lilas

Les Lilas, le 20 mai 2021

Monsieur le Préfet,

La Seine-Saint-Denis est le département métropolitain le plus pauvre de France alors que son dynamisme démographique, économique et culturel et sa jeunesse en font un territoire d'avenir. Le rapport parlementaire du 31 mai 2018 sur l'action de l'évaluation de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis démontre pourtant « *l'incapacité de l'État à y adapter suffisamment et suffisamment vite ses politiques publiques* ». Ces constatations rejoignent celles des élus locaux, exprimées à de multiples reprises ces dernières années et décennies sans pour autant susciter des réponses adaptées.

Ce constat alarmant a conduit l'État à adopter l'an passé vingt-trois mesures correctives en faveur du département. Elles apparaissent cependant largement insuffisantes. C'est ainsi qu'en matière de sécurité, nos villes, Les Lilas et Romainville, n'ont bénéficié d'aucune mesure nouvelle alors qu'il s'agit d'un enjeu crucial, au cœur des préoccupations quotidiennes des citoyen-nés, notamment les plus fragiles.

En effet, vous n'êtes pas sans ignorer que ces dernières années les problèmes liés aux trafics de drogue, aux cambriolages, aux rixes, à la délinquance au quotidien... ne font que s'aggraver sur nos territoires, créant un sentiment d'abandon et de relégation au sein de la population. La multiplication des agressions mortelles, notamment chez les jeunes de nos quartiers (quatre drames de cette nature depuis 2016), témoigne d'un malaise grandissant dans cette partie de la population.

La situation du commissariat de police de la circonscription de sécurité publique des Lilas, qui regroupe également Romainville, Bagnolet et Le Pré-Saint-Gervais, est profondément insatisfaisante.

Les conditions de travail des fonctionnaires, d'accueil du public et de garde à vue sont inacceptables, indignes même. Ce constat est confirmé par le dernier rapport de visite du contrôleur général des lieux de privation de liberté de décembre 2017. Il y était demandé à l'État de remédier sans attendre à cette situation.

La situation de ce commissariat n'a pas évolué depuis et il n'est pas prévu de réhabilitation de ses locaux à la hauteur des besoins et des exigences dans les années à venir. Or ces locaux ne correspondent plus du tout aux besoins d'un service de police moderne. Le commissariat est exigu et ne présente pas de possibilités d'extension en raison de son enclavement sur un site contraint.

Nous avons été élus Maires de nos villes en juillet dernier et nous avons immédiatement constaté conjointement qu'il était urgent de mettre au service de nos populations un nouveau commissariat de police répondant aux besoins renforcés de sécurité du territoire, à l'amélioration des conditions de travail des agents, à un accueil de qualité pour les citoyen-nés ainsi qu'au respect de la dignité de toutes les personnes qui y seraient retenues en garde à vue.

Nos villes s'engagent fortement en faveur d'une politique de tranquillité publique volontariste et exigeante.

Ainsi, elles se sont engagées dans une logique de renforcement et de rapprochement des politiques de prévention dont atteste la convention multi-communale signée le 11 février dernier et avalisée par nos Conseils municipaux. Cela se traduit notamment par une coopération fructueuse avec les services de la Police nationale, mais également par des moyens importants et renforcés alloués à nos services de polices municipales ; en témoignent ceux déployés pour nos Centres de Supervision Urbains, qui constituent des outils très utiles pour la Police nationale.

Un nouveau commissariat pourrait opportunément être implanté au cœur de la circonscription, à un endroit stratégique, situé à la limite des Lilas et de Romainville : à la confluence des quartiers des Sentes et de l'Avenir aux Lilas et du quartier Youri-Gagarine à Romainville qui bénéficie d'une opération de renouvellement urbain. Ce site nécessiterait la création d'une annexe sur le territoire du Pré Saint-Gervais, la Ville de Bagnolet sollicitant l'obtention d'un Commissariat de plein exercice depuis de nombreuses années.

Il devrait bien évidemment être validé d'un point de vue opérationnel, dès lors qu'un accord de l'État serait donné, concernant le montage juridique et financier adopté pour cette opération particulièrement structurante pour chacune de nos villes.

Nous souhaiterions vous exposer ce projet, sachant que le calendrier de l'opération de rénovation urbaine en cours impose un cadencement contraint. Cet élément est à prendre en compte dès lors que des modifications substantielles seraient apportées au projet, afin d'y intégrer ce nouveau commissariat de police.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à cette proposition volontariste, témoignant de notre désir d'activer, avec l'État, les leviers les plus pertinents afin d'améliorer les services publics et de mieux respecter le principe d'égalité républicaine entre tous les territoires.

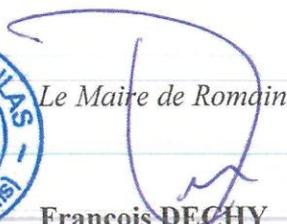
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Bien cordialement,  
Le Maire des Lilas,

  
Lionel BENHAROUS



Le Maire de Romainville

  
François DECHY

Bien cordialement,